

JOURNEE MONDIALE DE LA POSTE

ALLOCUTION DE MONSIEUR LE MINISTRF

Mesdames Messieurs,

Il est de tradition que le Gabon, à l'instar de la Communauté Internationale, célèbre **le 09 octobre** de chaque année, la Journée Mondiale de la Poste.

En effet, cela fait aujourd'hui 140 ans que l'Union Postale Universelle (UPU) a été créée, avec pour mission essentielle de fixer les normes communes à la régulation mondiale de l'activité postale.

Comme vous le savez, le thème de la présente édition porte sur « **Le positionnement de la Poste dans le paysage évolutif de la Communication** ».

En effet, l'impérieuse nécessité pour la Poste Universelle en général et celle du Gabon en particulier, d'adopter les Technologies de l'Information et de la Communication, s'est révélée d'autant plus salutaire que les volumes de courrier traditionnel ont continué à décroître.

Plutôt que d'être une menace, les instruments modernes de la Communication ont, au contraire, créé des opportunités nouvelles de redynamisation de La Poste en garantissant sa pérennité.

Pour sa part, le Gabon, notre pays, en sa double qualité de membre de l'Union Postale Universelle (UPU) et de l'Union Panafricaine des Postes (UPAP), est partie prenante à ce thème d'autant plus justifié qu'il est en parfaite cohérence avec le Plan Stratégique Gabon Emergent de Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, notamment dans son troisième pilier : le Gabon des services.

La Poste Gabonaise, sous l'impulsion du Gouvernement, a investi et mis en place une infrastructure de télécommunication qui permet actuellement de relier tous les bureaux de Poste et centres financiers à travers tout le territoire national.

Grace à ce réseau postal de transmission de données, la Poste d'offre les services de transfert d'argent, les services bancaires ainsi que les services postaux à toute la population, pour faciliter l'inclusion de tous les usagers, quelle que soit la zone d'habitation.

5

Cette infrastructure est disponible et ouverte à tous les acteurs publics et privés.

J'invite tout d'abord la Poste à s'appuyer sur ce réseau pour mettre en place les projets du courrier hybride et du e-commerce, déjà soutenus par le Gouvernement. Dans le même esprit, la mise en place du projet «village numérique» permettra d'offrir aux populations rurales les services de santé (e-santé), d'éducation (e-éducation), de télécommunication, les services bancaires et postaux.

J'y veillerai personnellement.

La présence de la Poste renforcée par son infrastructure de télécommunication sur l'étendue du territoire national constitue un atout majeur pour notre pays et une extraordinaire opportunité pour les autres acteurs, notamment ceux opérant dans le domaine de la téléphonie mobile ainsi que ceux désireux de bénéficier des services d'interconnexion pour leurs activités.

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais, au nom de Son Excellence ALI BONGO ONDIMBA, Président de la République, Chef de l'Etat, saisir cette occasion pour exhorter chaque habitant, où qu'il se trouve sur le territoire national, à utiliser d'avantage les services postaux dont la qualité et la fiabilité iront, j'en suis persuadé, croissant, ce à quoi j'engage tous les postiers et toutes les postières.

J'invite donc les uns et les autres à plus d'ardeur au travail afin de mieux relever les défis de l'efficacité et l'efficience, gage de succès dans un secteur hautement concurrentiel.

Je vous remercie.